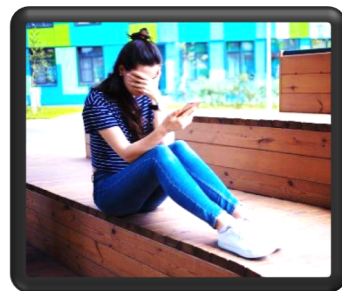


# Cyberintimidation



La cyberintimidation se produit lorsqu'une personne utilise un moyen technologique pour en intimider une autre. Cela peut être par le moyen des réseaux sociaux, de la messagerie texte ou des courriels ou par d'autres moyens via différentes applications des ordinateurs.

## Quelques exemples de cyberintimidation :

- Envoyer des textos ou des courriels dénigrants, menaçants ou blessants à une personne
- Inscrire sur la page facebook d'une personne des commentaires dénigrants, menaçants, insultants ou blessants
- Faire circuler des rumeurs à propos d'une autre personne sur les réseaux sociaux
- Prendre une photo d'une personne embarrassante ou la modifier pour qu'elle le devienne pour ensuite la publier sur les réseaux sociaux
- Réaliser et diffuser des vidéos embarrassantes d'une personne et la publier à son insu
- Pirater le compte d'une personne et diffuser des messages non appropriés dont elle n'est pas l'auteur

## Quoi faire si tu es victime de cyberintimidation?

- Reste calme et ne réponds pas ou ne réplique pas au message reçu.
- Conserve le message si c'est un courriel ou un texto.
- Si c'est sur facebook, fait une capture d'écran pour garder une preuve de ce que tu as reçu au cas où ce serait nécessaire.
- Bloque la personne qui t'envoie ce type de message.
- Parles-en à un adulte de confiance (enseignant, parent, intervenant jeunesse). Si tu sens ta sécurité menacée, tu peux appeler les policiers
- Il est possible aussi de faire retirer des photos déjà publiées en contactant cet organisme : **aidezmoisvp.ca**.

Voici quelques liens supplémentaires qui peuvent t'aider si tu te poses d'autres questions en ce qui a trait à la cyberintimidation et aussi la cybersécurité.

<https://www.teljeunes.com/Tel-jeunes/Tous-les-themes/Technos>

[https://needhelpnow.ca/app/fr/removing\\_pictures-facebook](https://needhelpnow.ca/app/fr/removing_pictures-facebook)

<https://www.educaloi.qc.ca/jeunesse/capsules/la-cyberintimidation>